



# Démocratie et libertés syndicales dans la Fonction publique

**RASSEMBLEMENT, DÉBAT,  
CONFÉRENCE DE PRESSE  
À BERCY LE 8 FÉVRIER**

**L**e gouvernement accélère sa vaste entreprise de régressions sociales tous azimuts. À nouveau, les annonces faites le 1er février confirment que les services publics sont dans le viseur ; services publics constituant pourtant nos biens communs.

Le plan est complet. Les ordonnances « Travail » qui réduisent les droits des salariés du privé touchent dès à présent les agents publics.

Pour pouvoir mener à bien ce plan, un obstacle est à contourner : les organisations syndicales et les représentants des personnels.

Un décryptage des termes du discours d'Edouard Philippe lors du Comité interministériel de la transformation publique s'impose :

■ "un dialogue social plus fluide et recentré sur les enjeux importants"

■ "Sur le modèle de ce qui a été fait dans le cadre des ordonnances Travail, il est temps de redonner de l'efficacité au dialogue social en simplifiant et en déconcentrant les instances représentatives"

Fusion des instances représentatives, professionnalisation des représentants syndicaux pour les éloigner du terrain et des personnels, disparition des CHSCT, inversion de la hiérarchie des normes qui auront des effets dévastateurs sur la santé des agents, sur les conditions de travail et l'exercice de la démocratie.

Ce sont bien nos capacités à nous organiser, à débattre, à nous exprimer, à négocier, à lutter qui sont vues par ce gouvernement comme des freins.

L'actualité nous montre chaque jour qu'il est urgent d'être à l'offensive sur la démocratie et les libertés syndicales.

Les luttes et les répressions qui les accompagnent, les atteintes à la liberté de manifester, à la liberté d'expression nous montrent qu'au contraire il est urgent de dénoncer et revendiquer de nouveaux droits au bénéfice des agents, des usagers, et du service public.

Le droit pour les agents publics de se syndiquer sans entrave, ni discriminations, de participer à l'organisation et au fonctionnement des services publics par les instances représentatives, de lutter par la grève et la manifestation, de s'exprimer librement est fondamental et lié à la notion de « fonctionnaire citoyen ».

**La CGT Fonction publique dénonce toutes les attaques contre les libertés syndicales et la démocratie et revendique :**

- l'amnistie d'agents sanctionnés dans le cadre de leur activité syndicale,
- une enquête sur les entraves et des indicateurs pour repérer à tout moment les discriminations,
- le renforcement des droits, y compris le droit de grève pour les agents qui en sont injustement privés,
- l'ouverture de négociations.

Il est urgent de s'organiser, se mobiliser et porter ensemble nos revendications pour le progrès social.

**LE 8 FÉVRIER  
À PARTIR DE 13H30  
À BERCY**

**La CGT Fonction publique organise une initiative sur le thème de la démocratie et des libertés syndicales dans la Fonction publique (Etat, Territoriale, Santé)**

**DEVANT LE  
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS  
139 RUE DE BERCY PARIS XII<sup>E</sup> — M<sup>O</sup> BERCY**

- Rassemblement militant à partir de 13h30 autour de prises de parole pour témoigner sur les atteintes au droit syndical, pourtant droit fondamental au service des agents mais également des usagers et faire le retour sur la rencontre avec le secrétaire d'État.
- Débat "histoire et enjeux sur la démocratie et les libertés syndicales au sein de la Fonction Publique" permettra d'aller plus loin sur ces questions.
- Conférence de presse sur place afin de présenter la démarche revendicative de la CGT qui a par ailleurs appelé ses organisations à adresser des motions à leurs ministres et employeurs publics.

Montreuil, le 5 février 2018